



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE LA COLLECTIVITÉ DE L'UQAM TENUE LE 29 SEPTEMBRE 2010 À 12 H 30 AU LOCAL A-1840 DE L'UQAM.

10. AG-01.01 OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 12 h 40.

10. AG-01.02 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

10. AG-01.02.01

Il est proposé par Jean Paul Lauly,
appuyé par Manon Charron,

de nommer respectivement monsieur Martin Vézina et madame Manon Lévesque comme président et secrétaire de l'assemblée générale annuelle.

Adopté à l'unanimité.

10. AG-01.03 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

10. AG-01.03.01

Il est proposé par le Conseil d'administration,
appuyé par madame Céline Signor

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

10. AG-01.04 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 30 SEPTEMBRE 2009

10. AG-01.04.01

Il est proposé par le Conseil d'administration,
appuyé par madame Manon Charron,

que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 septembre 2009 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

10. AG-01.05

RAPPORT ANNUEL 2009-2010

Le président du CA informe les membres sur les réalisations de l'année. Il cède ensuite la parole à la directrice générale qui présente le rapport annuel 2009-2010, le rapport du vérificateur et les états financiers. Suite aux présentations, le président invite les membres à formuler une proposition pour recevoir le rapport annuel 2009-2010.

10. AG-01.05.01

Il est proposé par le Conseil d'administration,

appuyé par Jean Emmanuel Bouchard,

de recevoir le rapport annuel 2009-2010 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

10. AG-01.06

AFFECTATION DES TROP-PERÇUS

Le président de l'assemblée informe l'assemblée que le conseil d'administration recommande de verser les trop-perçus à la réserve générale.

10. AG-01.06.01

Il est proposé par le Conseil d'administration,
appuyé par madame Manon Charron,

que les trop perçus de l'année financière se terminant le 31 mai 2010 soient versés à la réserve générale.

Adopté à l'unanimité.

10. AG-01.07

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Le président de l'assemblée informe l'assemblée que le conseil d'administration recommande de retenir les services de la firme comptable KPMG pour l'année 2010-2011.

Monsieur Samuel Ragot, membre de Coop UQAM, demande si Coop UQAM a demandé des soumissions. La directrice générale répond que Coop UQAM est allée en soumission en 2008. KPMG était la firme la plus basse. De plus, une vérification au printemps 2010 des autres Coops dans le réseau Coopsco démontre que KPMG est grandement plus bas dans ses honoraires.

10. AG-01.07.01

Il est proposé par le Conseil d'administration,
appuyé par madame Catherine Rodriguez

de retenir les services de la firme de vérificateurs KPMG pour l'année 2010-2011.

Adopté à l'unanimité.

10. AG-01.08

FIXATION DE L'ALLOCATION DE PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS

Le président de l'assemblée informe l'assemblée que le conseil d'administration recommande de maintenir l'allocation de présence des administrateurs à 60 \$ par réunion du conseil.

10. AG-01.08.01

Il est proposé par le Conseil d'administration, appuyé par monsieur Jean Emmanuel Bouchard,

qu'une allocation de présence de 60 \$ par réunion du conseil d'administration et le comité exécutif soit versée aux administrateurs de la coopérative.

Adopté à l'unanimité.

10. AG-01.09

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

10. AG-01.09.01

Siège 2 – Groupe Étudiants

Mesdames Émie Simard (École des sciences de la gestion), Nedgy Augustin (École des sciences de la gestion), ont présenté leur candidature. Étant donné qu'il y a plus d'une candidature pour ce siège, les membres sont invités à choisir un candidat par scrutin secret après avoir écouté les allocutions des candidats.

Madame Émie Simard est élue à la majorité.

Siège 4 – Groupe Étudiants

Étant donné qu'aucune autre candidature n'a été reçue pour ce siège, madame Céline Signor est élue par acclamation selon les modalités administratives de Coop UQAM.

Siège 6 – Groupe Étudiants

Le siège 6 n'ayant pas reçu de candidature, il est déclaré vacant.

Groupe 3 – Chargé de cours de l'UQAM

Aucune autre candidature n'a été reçue pour ce siège, madame Podkhlebnik est élue par acclamation selon les modalités administratives de Coop UQAM

Groupe 5 – Personnel-cadre de l'UQAM

Aucune autre candidature n'a été reçue pour ce siège, madame Manon Charron est élue par acclamation selon les modalités administratives de Coop UQAM.

10. AG-01.10

VARIA

Aucune question n'est reçue.

10. AG-01.11

FERMETURE

Le président de l'assemblée générale, monsieur Martin Vézina, déclare l'assemblée générale fermée. Il est 13 h 26.

Martin Vézina - Président

Manon Lévesque - Secrétaire